

SAISON 2024 - 2025

PLANNING

d'UTILISATION des

INSTALLATIONS

SPORTIVES

VILLE DE  QUIMPER

Direction des Sports

Numérotation des pages

Stade de PENVILLERS	<i>Synthétique</i> <i>Annexe</i> <i>Stabilisé 2 (Sud)</i> <i>Stabilisé 3 (derrière piste d'athlétisme)</i> <i>Aire de gardiens</i> <i>Piste d'Athlétisme</i> <i>Aires de sauts et lancés</i>	page 5 page 6 page 7 page 8 page 9 page 11 page 12
Stade de KERHUEL	<i>Honneur</i>	page 13
Complexe de CREACH GWEN	<i>Synthétique n°1</i> <i>Synthétique n°2</i> <i>Stabilisé</i> <i>Petit Stabilisé</i> <i>Plan d'eau</i> <i>Piste de Bi-Cross</i>	page 15 page 16 page 17 page 18 page 19 page 20
Stade Jean BRELIVET	<i>Honneur</i> <i>Annexe</i> <i>Synthétique</i> <i>Petit Stabilisé coté Annexe</i> <i>Triangle en herbe (gardiens)</i>	page 21 page 22 page 24 page 25 page 26
Stade N. KERVAHUT	<i>Honneur</i> <i>Stabilisé</i> <i>2 Petits terrains herbe</i>	page 27 page 28 page 29
Stade PIERRE DE COUBERTIN	<i>Honneur</i>	page 30
Stade du CORNIGUEL	<i>Honneur</i>	page 31
Stade de PRAT AR ROUZ	<i>Honneur</i> <i>Petit terrain en herbe</i>	page 32 page 33
Stade de KERNILIS	<i>3 grands terrains + 1 petit en herbe</i>	page 34
Stade de KERMABEUZEN	<i>Honneur</i>	page 35
Stade de KERMOGUER	<i>Honneur + piste</i>	page 36
VELODROME "ABEL FLOCH"	<i>et aires de sports</i>	page 37

CLASSIFICATION des INSTALLATIONS SPORTIVES DECOUVERTES

INSTALLATIONS SPORTIVES DECOUVERTES		TYPE	DIMENSIONS		Eclair.	NATURE du SOL	Nb Douches	Nb Vest.
			Large	Long.	Lux.			
Stade de PENVILLERS	Synthétique		68 m	105 m	4 pylônes	Synthétique	12	4
	Annexe		60 m	100 m		Herbe		
	Stabilisé 1		60 m	100 m	4 pylônes			
	Stabilisé 2 (derrière piste d'athlétisme)		46 m	56 m	2 pylônes	Ferrolite		
	Aire de gardiens							
	Piste d'Athlétisme 8 couloirs		8 m	400 m	4 pylônes	Tartan		
	Aires de sauts et lancés							
Stade de KERHUEL	Honneur		68 m	105 m	4 pylônes	Herbe	14	4+2A.
Complexe de CREACH GWEN	Synthétique n°1		68 m	130 m	4 pylônes	Synthétique	24	4
	Synthétique n°2		67 m	105 m	4 pylônes	Synthétique	24	4
	Stabilisé		62 m	100 m	4 pylônes	Sable		
	Petit Stabilisé		46 m	56 m	2 pylônes	Sable		
	Plan d'eau				2 pylônes			
	Piste de Bi-Cross			480m		Sable de mine		
Stade Jean BRELIVET	Honneur		68 m	104 m		Herbe	8	4+2A.
	Annexe		65 m	99 m		Herbe	10	3+1A.
	Synthétique		68 m	105 m	4 pylônes	Synthétique		
	Petit Stabilisé coté Annexe		31 m	60 m	2 pylônes	Sable		
	Triangle en herbe (gardiens)		60 m	70 m : 2	1 projecteur	Herbe		
Stade N. KERVAHUT	Honneur		60 m	100 m		Herbe	22	4+2A.
	Stabilisé		53 m	89 m	4 projecteurs	Sable		
	Petit terrain stabilisé		31 m	46 m	projecteurs	Sable		
	2 Petits terrains en herbe		33 m	44 m	1 projecteur	Herbe		
Stade PIERRE DE COUBERTIN	Honneur		59 m	98 m		Herbe	15	4+1A.
Stade du CORNIGUEL	Honneur		68 m	105 m		Herbe		
Stade de PRAT AR ROUZ	Honneur		55 m	90 m		herbe		
	Petit terrain en herbe		20 m	100 m		herbe		
Stade de KERNILIS	Terrain 1 en herbe		60 m	100 m		Herbe		
	Terrain 2 en herbe		62 m	97 m		Herbe		
	Terrain 3 en herbe		60 m	95 m		Herbe		
Stade de KERMABEUZEN	Honneur		60 m	100 m		Herbe	11	2+1A.
Stade de KERMOGUER	Honneur		59 m	99 m		Herbe		
VELODROME "ABEL FLOCH"	et aires de sports				22 mâts			

TERRAIN SYNTHETIQUE

Protocole d'utilisation

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs de respecter et faire respecter l'ensemble des règles établies ci-dessous.

En cas de non respect de ce règlement, la mise à disposition du terrain sera supprimée temporairement ou définitivement.

Le personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal peuvent intervenir à tout moment envers tout groupe, responsable de groupe ou particulier qui ne respecterait pas ce règlement.

Afin d'assurer la qualité de l'équipement et un suivi efficace, toute constatation d'une dégradation doit être signalée aux agents municipaux.

- UTILISATEURS :**
- 1 - associations sportives **conventionnées**, sous la responsabilité de leurs dirigeants ;
 - 2 - groupes scolaires **conventionnés**, sous la responsabilité de leur enseignant ;
 - 3 - animateurs de la Ville de Quimper encadrant des dispositifs municipaux ;

Respecter strictement la planification établie par la Direction des Sports.

NB : Les particuliers ne peuvent pas avoir accès au terrain librement.

- ACCES :**
- L'accès des utilisateurs doit se faire uniquement par le **portillon face aux vestiaires**.
 - Les portillons périphériques ne doivent servir que pour récupérer les ballons sortis du jeu.
 - L'accès au gazon synthétique ainsi que l'allée extérieure sont strictement interdits aux deux-roues et à tout véhicule à moteur (sauf engins d'entretien de l'équipement)

- CHAUSSURES :**
- Les utilisateurs doivent être munis de chaussures adaptées : crampons moulés, semelles striées, chaussures de sport type tennis.
 - Sont interdits : crampons vissés, crampons céramiques, pointes athlétisme, talons aiguille...
 - Sont déconseillés : crampons lamelles (blocage du pied, torsion cheville et genou)
 - Ne pas passer d'une autre surface (stabilisé ou gazon) au terrain synthétique avec les mêmes chaussures aux pieds (objectif : éviter l'apport de matière organique)

- INTERDICTIONS :**
- Il est interdit de fumer, de cracher, de mâcher du chewing-gum dans l'aire du terrain synthétique. Des poubelles et des cendriers sont prévus à cet effet sur l'allée extérieure.
 - Il est interdit d'introduire dans l'aire du terrain synthétique des contenants en verre (bouteilles, flacons, verres...)
 - Les pratiques sportives de type placages et projections sont interdites (les normes de sécurité quant à la hauteur de chute sont celles d'un terrain de football soccer, et non de rugby, de foot américain...)

- PLANIFICATION :**
- Les organismes attributaires de créneaux d'utilisation sur le terrain synthétique doivent respecter strictement la planification et les horaires établis par la Direction des Sports, tant pour l'utilisation du terrain que pour les locaux annexes (vestiaires, abords, parkings) ;
 - Durant les périodes de vacances scolaires, les associations qui désirent utiliser l'installation (en journée ou en soirée) pour, soit poursuivre leur utilisation habituelle, soit bénéficier d'une utilisation nouvelle ou complémentaire, doivent en faire la demande expresse auprès de la Direction des Sports ;
 - En cas de changement du planning d'entretien du terrain (par exemple en raison des conditions météorologiques), la Ville de Quimper se réserve le droit de modifier le planning d'utilisation en cours. Il peut alors être proposé à l'association ou structure d'utiliser un autre terrain (stabilisé).

- ECLAIRAGE :**
- La gestion de l'éclairage (allumage / extinction des projecteurs) est assurée par la Direction des Sports.
 - En cas de créneau inutilisé et pour éviter un éclairage "à vide", l'association doit impérativement et dès que possible prévenir le Service de Gestion des Equipements Sportifs de la non utilisation.

- OUVERTURE :**
- La gestion des ouvertures et fermetures du terrain est assurée par la Direction des Sports.
 - En cas de créneau inutilisé et pour éviter des intrusions, l'association doit impérativement et dès que possible prévenir le Service de Gestion des Equipements Sportifs de la non utilisation.

NB : Ce protocole est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des usages. Le règlement actualisé est alors transmis aux utilisateurs.

		8 ^h 8 ^{h15} 8 ^{h30} 9 ^h 9 ^{h15} 9 ^{h30} 10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30} 11 ^h 11 ^{h15} 11 ^{h30} 12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30} 13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30} 14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30} 15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30} 16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30} 17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30} 18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30} 19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30} 20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30} 21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30} 22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}																																													
LUNDI	1													ENTRETIEN						01/9 au 15/6 (vac' à valider)						21 ^{h30} douche prise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h																				
	2													INSTALLATION						QKFC																											
	3																			U13+14								U17+18																			
MARDI	1							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						lycée LE LIKES						21 ^{h30} douche prise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h														
	2							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						lycée LE LIKES																					
	3	lycée LE LIKES						col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						lycée LE LIKES																					
							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						U15 + 18fem						Seniors G + F																
MERCREDI	1							QKFC												QKFC						U14+15 fem						21 ^{h30} douche prise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h														
	2																																														
	3																																														
							U6 à 9												U10 - 11												U12 - 13																
JEUDI	1							lycée LE LIKES																		QKFC						21 ^{h30} douche prise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h														
	2							lycée LE LIKES																																							
	3							lycée LE LIKES																																							
																									U13+ 15						U18 - U17																
VENDREDI	1							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						QKFC						21 ^{h30} douche prise															
	2							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste																											
	3							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste																											
							col S ^t Jean Baptiste												col S ^t Jean Baptiste						U14+15 fem						Seniors G																
SAMEDI	COMPETITIONS																																														
DIMANCHE							COMPETITIONS USACQ												COMPETITIONS						Découpage par cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																						

Stade de PENVILLERS

Terrain Annexe

60 x 100 m - gazonné non éclairé avec tribunes

SAISON 2024 / 2025

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI

QKFC

U16

MARDI

QKFC

U16

MERCREDI

suivant une planification adaptée
et exclusivement après accord de
la Direction des Sports
pour chaque créneau

JEUDI

QKFC

U16

VENDREDI

ATTENTION

Réfection complète
du drainage
- nouveau semis
- éclairage
jusqu'en octobre 2024

SAMEDI

COMPETITIONS

(principalement QKFC)

DIMANCHE

COMPETITIONS

(principalement QKFC)

		8 ^h	8 ^{h15}	8 ^{h30}	8 ^{h45}	9 ^h	9 ^{h15}	9 ^{h30}	9 ^{h45}	10 ^h	10 ^{h15}	10 ^{h30}	10 ^{h45}	11 ^h	11 ^{h15}	11 ^{h30}	11 ^{h45}	12 ^h	12 ^{h15}	12 ^{h30}	12 ^{h45}	13 ^h	13 ^{h15}	13 ^{h30}	13 ^{h45}	14 ^h	14 ^{h15}	14 ^{h30}	14 ^{h45}	15 ^h	15 ^{h15}	15 ^{h30}	15 ^{h45}	16 ^h	16 ^{h15}	16 ^{h30}	16 ^{h45}	17 ^h	17 ^{h15}	17 ^{h30}	17 ^{h45}	18 ^h	18 ^{h15}	18 ^{h30}	18 ^{h45}	19 ^h	19 ^{h15}	19 ^{h30}	19 ^{h45}	20 ^h	20 ^{h15}	20 ^{h30}	20 ^{h45}	21 ^h	21 ^{h15}	21 ^{h30}	21 ^{h45}	22 ^h	22 ^{h15}	22 ^{h30}	22 ^{h45}
LUNDI	1																															QKFC																													
	2																																																												
	3																																																												
																					col. St J Bapt.										U11+ 13fem																														
MARDI	1																															QKFC																													
	2																																																												
	3																																																												
																					col. St J Bapt.										U11+12																														
MERCREDI	1																															QKFC																													
	2																																																												
	3																																																												
											col. St J Bapt.																				U15fem																														
JEUDI	1																															lycée LE LIKES										QKFC																			
	2																															lycée LE LIKES																													
	3																															lycée LE LIKES																													
																					col. St J Bapt.										U10+18 fem																														
VENDREDI	1																															QKFC																													
	2																																																												
	3																																																												
																															U12+13fem																														
SAMEDI		COMPETITIONS																																																											
DIMANCHE																						COMPETITIONS										Découpage par cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																													

		8 ^h 8 ^{h15} 8 ^{h30} 9 ^h 9 ^{h15} 9 ^{h30} 10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30} 11 ^h 11 ^{h15} 11 ^{h30} 12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30} 13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30} 14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30} 15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30} 16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30} 17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30} 18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30} 19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30} 20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30} 21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30} 22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}																																					
LUNDI	1																						QKFC																
	2																																						
	3																						U11fem																
MARDI	1																Ec.Prim. Diwan									QKFC													
	2																									U10													
	3																																						
MERCREDI	1																						QUIMPER ATHLETISME																
	2																																						
	3																																						
JEUDI	1																						QKFC																
	2																						U10																
	3																																						
VENDREDI	1																						QKFC																
	2																						U11fem																
	3																																						
SAMEDI																										QUIMPER ATHLETISME													
DIMANCHE																										Découpage par cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)													

[illegible]

STADE d'ATHLETISME

Protocole d'utilisation

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs de respecter et faire respecter l'ensemble des règles établies ci-dessous.

En cas de non respect de ce règlement, la mise à disposition du stade municipal d'athlétisme de Penvillers sera supprimée temporairement ou définitivement.

Le personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal peuvent intervenir à tout moment envers tout groupe, responsable de groupe ou particulier qui ne respecterait pas ce règlement.

Afin d'assurer la qualité de l'équipement et un suivi efficace, toute constatation d'une dégradation doit être signalée aux agents municipaux.

- UTILISATEURS :**
- 1 Associations sportives **conventionnées**, sous la responsabilité de leurs dirigeants ;
 - 2 Groupes scolaires **conventionnés**, sous la responsabilité de leur enseignant ;
 - 3 Animateurs de la Ville de Quimper encadrant des dispositifs municipaux.
- NB : Les particuliers ne peuvent pas avoir accès au stade.**

- ACCES :**
- ✓ L'accès des utilisateurs doit se faire uniquement par le portillon "rue Léon Jouhaux".
 - ✓ En aucun cas le portail coulissant ne devra servir d'entrée ou de sortie.

- CHAUSSURES /
HYGIENE /
TENUE :**
- Chaque utilisateur devra :
- ✓ Etre muni de chaussures de sports propres **NE VENANT PAS DIRECTEMENT DE L'EXTERIEUR** ; et adaptées au revêtement synthétique (Rekortan M de type D - norme EN 14877) :
 - Crampons pyramidaux ou de compression ;
 - **de 6mm maximum.**
 - ✓ Laisser les locaux (vestiaires - sanitaires) propre après utilisation.

- INTERDICTIONS :**
- ✓ Il est interdit de **fumer**, de **cracher**, de **mâcher du chewing-gum**, de **manger**. Des poubelles et des cendriers sont prévus à cet effet dans l'enceinte du stade ;
 - ✓ Il est interdit d'**introduire des contenants en verre** (bouteilles, flacons, verres...).
 - ✓ Seul les sportifs utilisateurs sont autorisés à pénétrer sur la piste d'athlétisme.

- PLANIFICATION :**
- ✓ Les organismes attributaires de créneaux d'utilisation du stade (terrains - piste - annexes) doivent **respecter strictement la planification** et les horaires établis par la Direction des Sports.

- MATERIEL :**
- ✓ Chaque encadrant / professeur d'EPS doit, avant toute utilisation, **vérifier l'ensemble des installations** (matériel - aires d'évolutions...) et s'assurer de son bon état et absence d'objet dangereux ;
 - ✓ L'emploi de chaque équipement doit respecter les règles spécifiques d'utilisation ;
 - ✓ En cas de constat d'un matériel défectueux, il y aura lieu dans un 1^{er} temps de ne pas l'utiliser et ensuite le signaler à l'agent de la Direction des Sports en poste dans l'installation ;
 - ✓ Seul le matériel mis en place par la Ville de Quimper doit être utilisé lors des séances d'activités sportives - il ne sera pas permis (sauf autorisation express de la Direction des Sports) l'emploi de matériel "privé".
 - ✓ Pour les scolaires : **une demande de mise à disposition de matériel** devra être faite auprès du Service des Equipements Sportifs préalable à chaque créneau mis à disposition.
 - ✓ **Toute installation utilisée doit être remise dans l'état initial de rangement et propreté :**
 - Haies = sur les racks prévus à cet effet ;
 - Garages et bâches de perche et saut en hauteur = remis en place, attachés via les chaînes ;
 - Lancer = redescendre les filets après usage, ne pas utiliser en cas de vent fort supérieur à 60km/h; reboucher et replaquer les impacts sur le gazon ;
 - Saut = lisser, ratisser et coup de balais du Sable ;

- OUVERTURE :**
- ✓ Chaque utilisateur devra se garantir de la fermeture effective des portes en fin d'occupation et ne pas permettre l'utilisation du stade par un tiers.

NB : Ce protocole est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des usages. Le règlement actualisé est alors transmis aux utilisateurs.

Nom de l'organisme : _____

Nom du responsable légal de l'organisme : _____ Lu et approuvé : _____

Signature _____

La signature de ce règlement est obligatoire pour l'utilisation de la salle de musculation.

		8 ^h	8 ^{h15}	8 ^{h30}	9 ^h	9 ^{h15}	9 ^{h30}	10 ^h	10 ^{h15}	10 ^{h30}	11 ^h	11 ^{h15}	11 ^{h30}	12 ^h	12 ^{h15}	12 ^{h30}	13 ^h	13 ^{h15}	13 ^{h30}	14 ^h	14 ^{h15}	14 ^{h30}	15 ^h	15 ^{h15}	15 ^{h30}	16 ^h	16 ^{h15}	16 ^{h30}	17 ^h	17 ^{h15}	17 ^{h30}	18 ^h	18 ^{h15}	18 ^{h30}	19 ^h	19 ^{h15}	19 ^{h30}	20 ^h	20 ^{h15}	20 ^{h30}	21 ^h	21 ^{h15}	21 ^{h30}	22 ^h	22 ^{h15}	22 ^{h30}
LUNDI	1											QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts		col S ^t Jean Baptiste										QUIMPER ATHLETISME QUIMPER TRIATHLON 06 50 76 13 72 B. Prioux 07 87 07 31 01		OUVERTURE au PUBLIC sans éclairage																				
	2													S ^t Raphael																																
	3	col. De la Tour d'Auvergne					col. St J Bapt.							col S ^t Jean Baptiste																																
	4	col. De la Tour d'Auvergne					col S ^t Jean Baptiste																																							
MARDI	1						col S ^t Jean Baptiste					QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts		TEMPS RESERVE à l'ENTRETIEN de l'INSTALLATION										QUIMPER ATHLETISME 02/09 au 26/06 QUIMPER TRIATHLON		OUVERTURE au PUBLIC sans éclairage																				
	2	S ^t Raphael																																												
	3																																													
	4	S ^t Raphael																																												
MERCREDI	1											QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts		1/9 au 30/6 vac' scol' à confirmer QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts										Demi Fond		OUVERTURE au PUBLIC sans éclairage																				
	2																																													
	3																																													
	4																																													
JEUDI	1						col S ^t Jean Baptiste					QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts		Lyc. Le Likes					QUIMPER ATHLETISME 02/09 au 26/06 QUIMPER TRIATHLON		OUVERTURE au PUBLIC sans éclairage																									
	2																																													
	3						col S ^t Jean Baptiste																																							
	4	S ^t Raphael					col S ^t Jean Baptiste																																							
VENDREDI	1	Lyc. Le Likes				Lyc. Le Likes				QUIMPER ATHLETISME Sprint / Sauts		S ^t Raphael					QUIMPER ATHLETISME OUVERTURE au PUBLIC sans éclairage																													
	2							col S ^t Jean Baptiste																																						
	3						S ^t Raphael																																							
	4	S ^t Raphael					col S ^t Jean Baptiste																																							
SAMEDI		QUIMPER ATHLETISME										QUIMPER ATHLETISME					OUVERTURE au PUBLIC sauf si COMPETITION sans éclairage																													
		OUVERTURE au PUBLIC sauf si COMPETITION																																												
DIMANCHE																																Découpage par cycles : 1 → du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 → du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 → du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 → du 2 au 27 juin (4 séances)														

		8 ^h 8 ^{h15} 8 ^{h30}	9 ^h 8 ^{h45}	9 ^h 9 ^{h15} 9 ^{h30}	10 ^h 9 ^{h45} 10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30}	11 ^h 10 ^{h45} 11 ^h 11 ^{h15} 11 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h15} 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}
LUNDI	1																	1/9 au 30/6 vac' scol' à confirmer												
	2																	QUIMPER												
	3																	ATHLETISME												
																		B. Prioux 06 45 15 19 75												
MARDI	1									IME La Clarté																				
	2																	QUIMPER												
	3																	ATHLETISME												
MERCREDI	1													QUIMPER																
	2									ATHLETISME								QUIMPER												
	3																	ATHLETISME												
JEUDI	1																													
	2																	QUIMPER												
	3																	ATHLETISME												
VENDREDI	1																													
	2																													
	3																	QUIMPER												
																		ATHLETISME												
SAMEDI			QUIMPER								QUIMPER																			
			ATHLETISME								ATHLETISME																			
DIMANCHE															Découpage par cycles :															
															1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances)															
															2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances)															
															3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances)															
														4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

Entraînement possible sur les

périodes **très favorables**

QKFC

Seniors F

suivant une planification adaptée et
exclusivement après accord de la
Direction du Sport pour chaque créneau

QKFC

Seniors F

COMPETITIONS

(principalement QKFC fém)

COMPETITIONS

(principalement QKFC fem)

TERRAIN SYNTHETIQUE

Protocole d'utilisation

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs de respecter l'ensemble des règles établies ci-dessous.

En cas de non respect de ce règlement, la mise à disposition du terrain sera supprimée temporairement ou définitivement.

Le personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal peuvent intervenir à tout moment envers tout groupe, responsable de groupe ou particulier qui ne respecterait pas ce règlement.

Afin d'assurer la qualité de l'équipement et un suivi efficace, toute constatation d'une dégradation doit être signalée aux agents municipaux.

Terrain synthétique N°1

Terrain synthétique N°2

UTILISATEURS :

- 1 - associations sportives conventionnées, sous la responsabilité de leurs dirigeants ;
- 2 - groupes scolaires conventionnés, sous la responsabilité de leur enseignant ;
- 3 - animateurs de la Ville de Quimper encadrant des dispositifs municipaux ;

Respecter strictement la planification établie par la Direction des Sports.

NB : Les particuliers ne peuvent pas avoir accès au terrain librement.

ACCES :

- L'accès des utilisateurs doit se faire uniquement par :
 - le portail coulissant
 - le portail à battants
- Les portillons périphériques ne doivent servir que pour récupérer les ballons sortis du jeu.
- L'accès au gazon synthétique ainsi que l'allée extérieure sont strictement interdits aux deux-roues et à tout véhicule à moteur (sauf engins d'entretien de l'équipement)

CHAUSSURES :

- Les utilisateurs doivent être munis de chaussures adaptées :
 - semelles striées, chaussures type tennis.
 - crampons moulés, crampons vissés
 - crampons moulés, semelles striées, chaussures de sport type tennis.
- Sont interdits :
 - pointes athlétisme, talons aiguille
 - crampons céramiques ...
 - crampons vissés, crampons céramiques, pointes athlétisme, talons aiguille...
- Sont déconseillés : crampons lamelles (blocage du pied, torsion cheville et genou)
- **Ne pas passer d'une autre surface (stabilisé ou gazon) au terrain synthétique avec les mêmes chaussures aux pieds (objectif : éviter l'apport de matière organique)**

INTERDICTIONS :

- Il est interdit de fumer, de cracher, de mâcher du chewing-gum dans l'aire du terrain synthétique. Des poubelles et des cendriers sont prévus à cet effet sur l'allée extérieure.
- Il est interdit d'introduire dans l'aire du terrain synthétique des contenants en verre (bouteilles...)
 - Les pratiques sportives de type placages et projections sont interdites

PLANIFICATION :

- Les organismes attributaires de créneaux d'utilisation sur les terrains synthétiques doivent respecter strictement la planification et les horaires établis par la Direction des Sports, tant pour l'utilisation du terrain que pour les locaux annexes (vestiaires, abords, parkings) ;
- Durant les périodes de vacances scolaires, les associations qui désirent utiliser l'installation (en journée ou en soirée) pour, soit poursuivre leur utilisation habituelle, soit bénéficier d'une utilisation nouvelle ou complémentaire, doivent en faire la demande expresse auprès de la Direction des Sports ;
- En cas de changement du planning d'entretien du terrain (par exemple en raison des conditions météorologiques), la Ville de Quimper se réserve le droit de modifier le planning d'utilisation en cours.

ECLAIRAGE :

- La gestion de l'éclairage (allumage / extinction des projecteurs) est assurée par la Direction des Sports.
- En cas de créneau inutilisé et pour éviter un éclairage "à vide", l'association doit impérativement et dès que possible prévenir le Service de Gestion des Equipements Sportifs de la non utilisation.

OUVERTURE :

- La gestion des ouvertures et fermetures du terrain est assurée par la Direction des Sports.
- En cas de créneau inutilisé et pour éviter des intrusions, l'association doit impérativement et dès que possible impérativement prévenir le Service de Gestion des Equipements Sportifs de la non utilisation.

		8 ^h 8 ^{h15} 8 ^{h30}	9 ^h 8 ^{h45} 9 ^{h15} 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30}	11 ^h 10 ^{h45} 11 ^{h15} 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}				
LUNDI	1	ENTRETIEN INSTALLATION					ICARE jusqu'au 14 octobre					02/9 au 28/6 (sauf vac scol à confirmer) RCQ M12 M14 Section touché			21 ^{h30} douche comprise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h				
	2																			
	3																			
MARDI	1	RCQ Sport Santé							Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Innovants			RCQ Section sportive		Les KELTED U20 + Flag adultes		RCQ seniors		22 ^{h30} douche comprise		
	2																			
	3																			
MERCREDI	1	RCQ Sport adapté						RCQ M10			RCQ M14		RCQ M19 seniors			22 ^{h30} douche comprise				
	2																			
	3																			
JEUDI	1	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Rugby					Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Athlé		RCQ Section sportive		M8 + jeunes féminines		03/9 au 28/6 (sauf vac scol à confirmer) Les KELTED Seniors		1/9 au 29/06 confirmer vac' KERNE FOOTBALL GAELIQUE		22 ^{h45} douche comprise			
	2	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS																		
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Rugby																		
VENDREDI	1	ENTRETIEN INSTALLATION										RCQ Sport Santé M14 + 19 Seniors			22 ^{h30} douche comprise					
	2																			
	3																			
SAMEDI		MAXIME CHRETIEN 06 80 52 88 25				Les KELTED U20 + 17 + école de Flag				RCQ M14 M8 à 10		COMPETITIONS								
DIMANCHE	Découpage par cycles : 1 → du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 → du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 → du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 → du 2 au 27 juin (4 séances)																	COMPETITIONS		

		8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h															
		8 ^{h15}	8 ^{h45}	9 ^{h15}	9 ^{h45}	10 ^{h15}	10 ^{h45}	11 ^{h15}	11 ^{h45}	12 ^{h15}	12 ^{h45}	13 ^{h15}	13 ^{h45}	14 ^{h15}	14 ^{h45}	15 ^{h15}	15 ^{h45}	16 ^{h15}	16 ^{h45}	17 ^{h15}	17 ^{h45}	18 ^{h15}	18 ^{h45}	19 ^{h15}	19 ^{h45}	20 ^{h15}	20 ^{h45}	21 ^{h15}	21 ^{h45}	22 ^{h15}	22 ^{h45}
LUNDI	1																FCQP U13		02/9 au 23/6 sauf vac'				21 ^{h30} douche comprise	Attention - créneau jusqu'à 20h45 si demande de la plage horaire de 20h45 à 22h							
	2	ENTRETIEN										ENTRETIEN							Les												
	3	INSTALLATION										INSTALLATION					QUIMPER ITALIA		KELTED												
																		Physique sans placage													
MARDI	1	ICARE															FCQP U14		FCQP				Priorité FCQP en cas d'impraticabi lité du terrain du Corniguel								
	2	ICARE																	SUAPS												
	3																QUIMPER ITALIA		UBO												
	ICARE										U13					seniors															
MERCREDI	1	01/09 au 20/06 (sauf vac scol à confirmer)										QUIMPER ITALIA		RCQ			FCQP U13 + gardiens		QUIMPER ITALIA				21 ^h douche comprise								
	2																														
	3																														
	U5 à 9					U11 + 13					M12			Section sportive			U15-16		seniors												
JEUDI	1											SUAPS UBO						FCQP U14		FCQP				22 ^h douche comprise							
	2																			partage si intempéries au corniguel											
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Athlé																QUIMPER ITALIA		seniors											
																	U13 à 15														
VENDREDI	1																U11		25/9 au 30/6 sauf vac' scol				22 ^h douche comprise								
	2																QUIMPER ITALIA		RCQ												
	3																														
																Foot en marchant		M16		Touché + féminines + loisirs											
SAMEDI		QUIMPE ITALIA		RCQ		COMPETITIONS					RCQ			COMPETITIONS																	
		U5 à 9		baby rugby							M12																				
DIMANCHE		USACQ										COMPETITIONS																			
		Match corpos RCK - Quimper Italia																													
		Découpage par cycles :																													
		1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances)																													
		2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances)																													
		3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances)																													
		4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																													

		8 ^h 9 ^h 10 ^h 11 ^h 12 ^h 13 ^h 14 ^h 15 ^h 16 ^h 17 ^h 18 ^h 19 ^h 20 ^h 21 ^h 22 ^h																																																	
		8 ^{h15} 8 ^{h30} 8 ^{h45} 9 ^{h15} 9 ^{h30} 9 ^{h45} 10 ^{h15} 10 ^{h30} 10 ^{h45} 11 ^{h15} 11 ^{h30} 11 ^{h45} 12 ^{h15} 12 ^{h30} 12 ^{h45} 13 ^{h15} 13 ^{h30} 13 ^{h45} 14 ^{h15} 14 ^{h30} 14 ^{h45} 15 ^{h15} 15 ^{h30} 15 ^{h45} 16 ^{h15} 16 ^{h30} 16 ^{h45} 17 ^{h15} 17 ^{h30} 17 ^{h45} 18 ^{h15} 18 ^{h30} 18 ^{h45} 19 ^{h15} 19 ^{h30} 19 ^{h45} 20 ^{h15} 20 ^{h30} 20 ^{h45} 21 ^{h15} 21 ^{h30} 21 ^{h45} 22 ^{h15} 22 ^{h30} 22 ^{h45}																																																	
LUNDI	1																									9/9 au 28/10 + 7/4 au 23/6								22 ^h douche comprise																	
	2																									DISKEMPER																									
	3																									Ultimate																									
																										Delcourt 06 45 70 98 13																									
MARDI	1																	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo								01/09 au 20/06 (sauf vac scol à confirmer)								05/9 au 30/06 (sauf Noël)								22 ^h douche comprise									
	2																	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo								QUIMPER								Les																	
	3																	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo								ITALIA								SHARKS 29																	
																										Foot en marchant								Mathieu Pung 07 78 76 17 53																	
MERCREDI	1																									Les								Kemper Sport								utilisation 1 vestiaire									
	2																									SHARKS 29								Découverte																	
	3																																																		
																		ECOLE MUNICIPALE MULTISPORTS								Luis Pereira 06 60 90 08 14																									
JEUDI	1	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Les SHARKS 29								22 ^h douche comprise									
	2	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																	
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																	
VENDREDI	1																	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																QUIMPER ITALIA																	
	2	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																	
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																	
SAMEDI	1																																																		
	2	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																																	
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS - Vélo																																																	
DIMANCHE	1									Les SHARKS 29 jeunes																																									
	2																																																		
	3																																																		
		<u>Découpage par cycles :</u> 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																																																	

		8 ^h 8 ^{h15} 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h15} 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h15} 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h15} 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h15} 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h15} 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h15} 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h15} 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h15} 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h15} 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h15} 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h15} 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h15} 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h15} 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h15} 22 ^{h30}			
LUNDI	1																		
	2																		
	3																		
MARDI	1							Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Orientation						
	2																		
	3																		
MERCREDI	1																		
	2																		
	3																		
JEUDI	1							Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Orientation						
	2							Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Orientation						
	3	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS						Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Orientation						
VENDREDI	1							Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Orientation						
	2	Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS						Ecoles Prim Pub dispositif municipal EPS					Golf + Orientation						
	3																		
SAMEDI	1																		
	2																		
	3																		
DIMANCHE	1	Découpage par cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances)																	
	2	2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances)																	
	3	3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances)																	
	4	4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																	

SAISON 2024 / 2025

8^h	9^h	10^h	11^h	12^h	13^h	14^h	15^h	16^h	17^h	18^h	19^h	20^h	21^h	22^h
8^{h30}	9^{h30}	10^{h30}	11^{h30}	12^{h30}	13^{h30}	14^{h30}	15^{h30}	16^{h30}	17^{h30}	18^{h30}	19^{h30}	20^{h30}	21^{h30}	22^{h30}

LUNDI				
	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile	
MARDI	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - kayak	
	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK	
MERCREDI			2/9 au 2/12 et 30/3 au 18/6 VOILE LOISIRS	
JEUDI	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK	
	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile	
VENDREDI	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - kayak		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK	
	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS - voile + CK	
SAMEDI			VOILE LOISIRS CCKQC	
DIMANCHE	1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)			

mise à jour le 22/08/2023

8^h	9^h	10^h	11^h	12^h	13^h	14^h	15^h	16^h	17^h	18^h	19^h	20^h	21^h	22^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI	1				
	2				
	3				
MARDI	1			Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	2			Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	3			Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
MERCREDI	1				
	2				
	3				
JEUDI	1	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	2	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	3	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
VENDREDI	1			Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	2	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
	3	Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS		Ec. Prim. Publiques disp municipal EPS	
SAMEDI	Piste réservée prioritairement pour les activités " Atout Sport - Stages d'initiation sportive" lors des vacances de la Toussaint, Février, Pâques et Eté				
DIMANCHE	cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) du 2 au 27 juin (4 séances)				

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}
Entraînements Interdits														
						COMPETITIONS <i>(principalement QEAFC)</i>								
						COMPETITIONS <i>(principalement QEAFC)</i>								

	8 ^h 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h30}
LUNDI	Entraînement possible sur les périodes très favorables suivant une planification adaptée et exclusivement après accord de la Direction des Sports <u>pour chaque créneau</u>											QEAFC U11 à 14		du 2/09 au 15/10 du 31/03 au 30/05 suivant la date de travaux d'intersaison	
MARDI															
MERCREDI												QEAFC U10 à 11		QEAFC U10 à 11 Suivant l'état du terrain repli sur le synthétique	
JEUDI															
VENDREDI															
SAMEDI	QEAFC U6 à 9					COMPETITIONS (principalement QEAFC)									
DIMANCHE	suivant état du terrain					COMPETITIONS (principalement QEAFC + USP)									

TERRAIN SYNTHETIQUE

Protocole d'utilisation

Il est demandé à l'ensemble des utilisateurs de respecter et faire respecter l'ensemble des règles établies ci-dessous.

En cas de non respect de ce règlement, la mise à disposition du terrain sera supprimée temporairement ou définitivement.

Le personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal peuvent intervenir à tout moment envers tout groupe, responsable de groupe ou particulier qui ne respecterait pas ce règlement.

Afin d'assurer la qualité de l'équipement et un suivi efficace, toute constatation d'une dégradation doit être signalée aux agents municipaux.

UTILISATEURS :

- 1 - associations sportives **conventionnées**, sous la responsabilité de leurs dirigeants ;
- 2 - groupes scolaires **conventionnés**, sous la responsabilité de leur enseignant ;
- 3 - animateurs de la Ville de Quimper encadrant des dispositifs municipaux ;

Respecter strictement la planification établie par la Direction des Sports.

NB : Les particuliers ne peuvent pas avoir accès au terrain librement.

ACCES :

- L'accès des utilisateurs doit se faire uniquement par le **portillon en provenance des vestiaires du terrain honneur SANS PASSER PAR LE TERRAIN EN HERBE en empruntant la voie bitumée.**
- Les portillons périphériques ne doivent servir que pour récupérer les ballons sortis du jeu.
- L'accès au gazon synthétique ainsi que l'allée extérieure sont strictement interdits aux deux-roues et à tout véhicule à moteur (sauf engins d'entretien de l'équipement)

CHAUSSURES :

- Les utilisateurs doivent être munis de chaussures adaptées : crampons moulés, semelles striées, chaussures de sport type tennis.
- Sont interdits : crampons vissés, crampons céramiques, pointes athlétisme, talons aiguille...
- Sont déconseillés : crampons lamelles (blocage du pied, torsion cheville et genou)
- Ne pas passer d'une autre surface (stabilisé ou gazon) au terrain synthétique avec les mêmes chaussures aux pieds (objectif : éviter l'apport de matière organique)

INTERDICTIONS :

- Il est interdit de fumer, de cracher, de mâcher du chewing-gum dans l'aire du terrain synthétique. Des poubelles et des cendriers sont prévus à cet effet sur l'allée extérieure.
- Il est interdit d'introduire dans l'aire du terrain synthétique des contenants en verre (bouteilles, flacons, verres...)
- Les pratiques sportives de type placages et projections sont interdites (les normes de sécurité quant à la hauteur de chute sont celles d'un terrain de football soccer, et non de rugby, de foot américain...)

PLANIFICATION :

- Les organismes attributaires de créneaux d'utilisation sur le terrain synthétique doivent respecter strictement la planification et les horaires établis par la Direction des Sports, tant pour l'utilisation du terrain que pour les locaux annexes (vestiaires, abords, parkings) ;
- Durant les périodes de vacances scolaires, les associations qui désirent utiliser l'installation (en journée ou en soirée) pour, soit poursuivre leur utilisation habituelle, soit bénéficier d'une utilisation nouvelle ou complémentaire, doivent en faire la demande expresse auprès de la Direction des Sports ;
- En cas de changement du planning d'entretien du terrain (par exemple en raison des conditions météorologiques), la Ville de Quimper se réserve le droit de modifier le planning d'utilisation en cours. Il peut alors être proposé à l'association ou structure d'utiliser un autre terrain (stabilisé).

ECLAIRAGE :

- La gestion de l'éclairage (allumage / extinction des projecteurs) est assurée par les utilisateurs.
- En cas de créneau inutilisé et pour éviter un éclairage "à vide", l'association doit impérativement et dès que possible prévenir le Service des Equipements Sportifs de la non utilisation.

OUVERTURE :

- La gestion des ouvertures et fermetures du terrain est assurée par les utilisateurs.
- En cas de créneau inutilisé et pour éviter des intrusions, l'association doit impérativement et dès que possible impérativement prévenir le Service des Equipements Sportifs de la non utilisation.

		8 ^h		9 ^h		10 ^h		11 ^h		12 ^h		13 ^h		14 ^h		15 ^h		16 ^h		17 ^h		18 ^h		19 ^h		20 ^h		21 ^h		22 ^h																															
		8 ^{h15}		8 ^{h45}		9 ^{h15}		9 ^{h45}		10 ^{h15}		10 ^{h45}		11 ^{h15}		11 ^{h45}		12 ^{h15}		12 ^{h45}		13 ^{h15}		13 ^{h45}		14 ^{h15}		14 ^{h45}		15 ^{h15}		15 ^{h45}		16 ^{h15}		16 ^{h45}		17 ^{h15}		17 ^{h45}		18 ^{h15}		18 ^{h45}		19 ^{h15}		19 ^{h45}		20 ^{h15}		20 ^{h45}		21 ^{h15}		21 ^{h45}		22 ^{h15}		22 ^{h45}	
		8 ^{h30}				9 ^{h30}				10 ^{h30}				11 ^{h30}				12 ^{h30}				13 ^{h30}				14 ^{h30}				15 ^{h30}				16 ^{h30}				17 ^{h30}				18 ^{h30}				19 ^{h30}				20 ^{h30}				21 ^{h30}				22 ^{h30}			
LUNDI	1	ENTRETIEN																				ENTRETIEN										01/09 au 16/6										21 ^{h30} douche comprise																			
	2	INSTALLATION																				INSTALLATION										QEAFC																													
	3																															U10-11 + 14											U15 + 18																		
MARDI	1					lycée THEPOT																lycée THEPOT												21 ^{h30} douche comprise																											
	2					lycée THEPOT																lycée THEPOT		lycée THEPOT											QEAFC																										
	3																					lycée THEPOT		lycée THEPOT																																					
																								U15 + gardiens											U16 + 17																										
MERCREDI	1	lycée THEPOT				QEAFC																QEAFC												21 ^{h30} douche comprise																											
	2	lycée THEPOT																																																											
	3	lycée THEPOT																																																											
						U8 - 9																U15		U15											U12+13		Seniors																								
JEUDI	1					lycée THEPOT																lycée THEPOT		lycée THEPOT										21 ^{h30} douche comprise	QEAFC		USP 1/9 au 30/5 sauf vac' scol'		USACQ Corpos																						
	2	lycée THEPOT		lycée THEPOT														lycée THEPOT		lycée THEPOT																																									
	3	lycée THEPOT		lycée THEPOT														lycée THEPOT		lycée THEPOT																																									
VENDREDI	1	lycée THEPOT																																QEAFC		23h																									
	2					lycée THEPOT																ENTRETIEN																																							
	3					lycée THEPOT																INSTALLATION																																							
																								U12-13 + 15														Seniors		Loisirs																					
SAMEDI			QEAFC		U6 à 9		jeunes QEAFC		COMPETITIONS																																																				
DIMANCHE			USACQ Match corpos EAFC - Cuzon						COMPETITIONS																														Découpage par cycles : 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)																						

Stade Jean BRELIVET

Petit Terrain Stabilisé (coté annexe)

42 x 84 m - stabilisé avec éclairage

SAISON 2024 / 2025

Astreinte Sports : 06 85 11 96 59

Responsable installation : 06 74 88 14 74

Responsable secteur : 06 29 53 18 98

	8 ^h 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h30}
LUNDI															
MARDI															
MERCREDI															
JEUDI															
VENDREDI															
SAMEDI															
DIMANCHE															

LSRPTT
Loisirs Solidarité Retraitées PTT

LSRPTT
Loisirs Solidarité Retraitées PTT

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

8^h	9^h	10^h	11^h	12^h	13^h	14^h	15^h	16^h	17^h	18^h	19^h	20^h	21^h	22^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		COMPETITIONS <i>(principalement FCQP)</i>
DIMANCHE		COMPETITIONS <i>(Principalement FCQP)</i>

[illegible]

		8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
LUNDI	1							Ec.Prim.Pub. Penanguer								
	2															
	3															
MARDI	1															
	2															
	3															
MERCREDI	1							04/9 au 14/6 sauf vac' scol' FCQP U6 à 9				FCQP U10 à 11				
	2															
	3															
JEUDI	1							Ec.Prim.Pub. Kervilien								
	2															
	3															
VENDREDI	1											FCQP U10 à 11	FCQP loisirs			
	2															
	3															
SAMEDI					FCQP U 6 à 8											
DIMANCHE																

Découpage par cycles :

- 1 ➔ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances)
- 2 ➔ du 2 décembre au 7 mars (10 séances)
- 3 ➔ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances)
- 4 ➔ du 2 au 27 juin (4 séances)

Stade Pierre de COUBERTIN

Terrain Honneur

59 x 98 m - gazonné non éclairé avec tribunes

SAISON 2024 / 2025

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI	23/8 au 30/9 suivant l'état du terrain et autorisation de la Direction des Sports													
MARDI														
MERCREDI														
JEUDI														
VENDREDI														
SAMEDI						COMPETITIONS								
						(principalement FCQP)								
DIMANCHE						COMPETITIONS								
						(Principalement FCQP)								

EMPLOI du TEMPS du
Stade du CORNIGUEL
Terrain en herbe
68 x 105 m - gazonné avec éclairage sans tribunes
SAISON 2024 / 2025

Astreinte Sports : 06 85 11 96 59
Responsable installation : 06 74 88 14 73
Responsable secteur : 06 88 98 32 89

8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h
8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}

LUNDI

MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE

Entraînement possible sur les périodes très favorables

suivant une planification adaptée et exclusivement après accord de la Direction des Sports pour chaque créneau

FCQP

Seniors

repli sur le synthétique de Créach G. en cas d'impraticabilité

QKFC

Seniors F

FCQP

Seniors

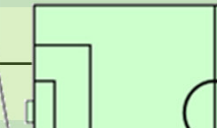
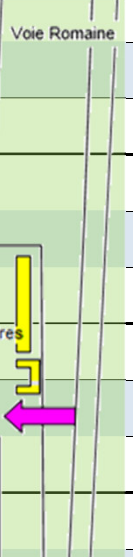
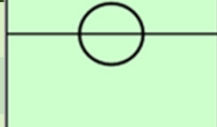
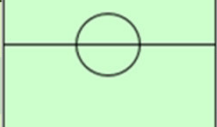
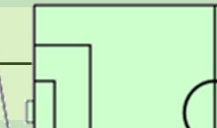
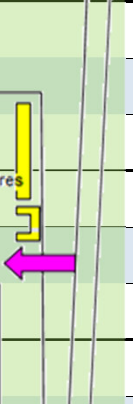
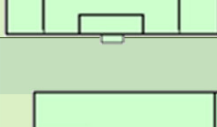
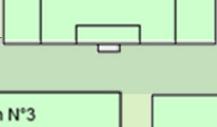
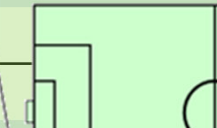
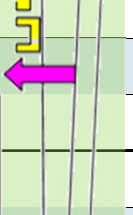
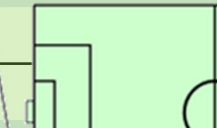
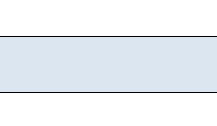
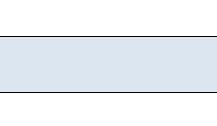
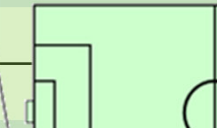
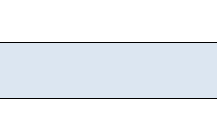
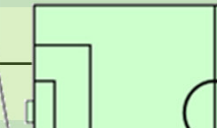
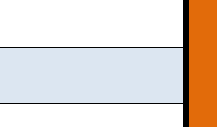
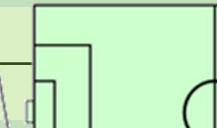
repli le jeudi sur le synthétique de C. G. en cas d'impraticabilité

	COMPETITIONS	
	(principalement FCQP)	

	COMPETITIONS	
	(principalement FCQP)	

	8 ^h 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h30}
LUNDI	Entraînements Interdits														
MARDI															
MERCREDI															
JEUDI															
VENDREDI															
SAMEDI															
DIMANCHE						COMPETITIONS <i>(principalement :US Portugais)</i>									

	8 ^h 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h30}
LUNDI															
MARDI															
MERCREDI															
JEUDI															
VENDREDI															
SAMEDI															
DIMANCHE															

		Terrain N°																													
		8 ^h		9 ^h		10 ^h		11 ^h		12 ^h		13 ^h		14 ^h		15 ^h		16 ^h		17 ^h		18 ^h		19 ^h		20 ^h		21 ^h		22 ^h	
		8 ^{h30}		9 ^{h30}		10 ^{h30}		11 ^{h30}		12 ^{h30}		13 ^{h30}		14 ^{h30}		15 ^{h30}		16 ^{h30}		17 ^{h30}		18 ^{h30}		19 ^{h30}		20 ^{h30}		21 ^{h30}		22 ^{h30}	
LUNDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
MARDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
MERCREDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
JEUDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
VENDREDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
SAMEDI	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														
DIMANCHE	1											QKFC U10 + 11 fem U12 - 13 Fem																			
	2																														
	3																														

Stade de KERMABEUZEN

Terrain Honneur

60 x 100 m - gazonné sans éclairage avec tribunes

SAISON 2024 / 2025

	8 ^h 8 ^{h30}	9 ^h 9 ^{h30}	10 ^h 10 ^{h30}	11 ^h 11 ^{h30}	12 ^h 12 ^{h30}	13 ^h 13 ^{h30}	14 ^h 14 ^{h30}	15 ^h 15 ^{h30}	16 ^h 16 ^{h30}	17 ^h 17 ^{h30}	18 ^h 18 ^{h30}	19 ^h 19 ^{h30}	20 ^h 20 ^{h30}	21 ^h 21 ^{h30}	22 ^h 22 ^{h30}
LUNDI															
MARDI															
MERCREDI															
JEUDI															
VENDREDI															
SAMEDI						COMPETITIONS									
DIMANCHE						COMPETITIONS									

		8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h	
		8 ^{h30}	9 ^{h30}	10 ^{h30}	11 ^{h30}	12 ^{h30}	13 ^{h30}	14 ^{h30}	15 ^{h30}	16 ^{h30}	17 ^{h30}	18 ^{h30}	19 ^{h30}	20 ^{h30}	21 ^{h30}	22 ^{h30}	
LUNDI	terrain									PSIG							
	Piste																
MARDI	terrain				PSIG												
	Piste																
MERCREDI	terrain						31/8 au 12/6 QKFC U6-7										
	Piste																
JEUDI	terrain				PSIG						PSIG						
	Piste																
VENDREDI	terrain																
	Piste																
SAMEDI	terrain									QKFC U6-7							
	Piste																
DIMANCHE	terrain				USACQ New Team : Barré 06 24 24 43 14												
	Piste																

ATTENTION

Stationnement
des véhicules
interdit devant
les habitations



VELODROME "ABEL FLOCH"

Distances : anneau = 250m (pourtour haut de l'anneau : 280m)

SAISON 2024 / 2025

		8 ^h	9 ^h	10 ^h	11 ^h	12 ^h	13 ^h	14 ^h	15 ^h	16 ^h	17 ^h	18 ^h	19 ^h	20 ^h	21 ^h	22 ^h															
		8 ^{h15}	8 ^{h45}	9 ^{h15}	9 ^{h45}	10 ^{h15}	10 ^{h45}	11 ^{h15}	11 ^{h45}	12 ^{h15}	12 ^{h45}	13 ^{h15}	13 ^{h45}	14 ^{h15}	14 ^{h45}	15 ^{h15}	15 ^{h45}	16 ^{h15}	16 ^{h45}	17 ^{h15}	17 ^{h45}	18 ^{h15}	18 ^{h45}	19 ^{h15}	19 ^{h45}	20 ^{h15}	20 ^{h45}	21 ^{h15}	21 ^{h45}	22 ^{h15}	22 ^{h45}
LUNDI	1									Ec. prim Keromnes																					
	2																														
	3																														
MARDI	1												2/9 au 31/08 (sauf Noël) V.S.Q.			COLIN David 06 89 03 76 02															
	2																														
	3																														
MERCREDI	1									LEUCEMIE ESPOIR CYCLISME Fortin Frédéric			QUIMPER TRIATHLON																		
	2																														
	3																														
JEUDI	1	Ecole prim Ste Thérèse											Col. LA TOURELLE				V.S.Q.														
	2												Col. LA TOURELLE																		
	3												Col. LA TOURELLE																		
													Col. LA TOURELLE																		
VENDREDI	1														V.S.Q.																
	2																														
	3																														
SAMEDI		04/9 au 25/6 - dont vac' scol' QUIMPER TRIATHLON Benoit COSTAQUEC 06 50 76 13 72								V.S.Q.			D. Collin 06 89 03 76 02																		
DIMANCHE		<u>Découpage par cycles :</u> 1 ➡ du 9 septembre au 29 novembre (10 séances) 2 ➡ du 2 décembre au 7 mars (10 séances) 3 ➡ du 10 mars au 30 mai (8 à 10 séances) 4 ➡ du 2 au 27 juin (4 séances)																													